

VEL

INT



### Définition

Peinture acrylique pour la décoration intérieure, faible odeur.

### Destination

Peinture pour intérieur, destinée à toutes vos pièces d'habitation et hall à grande circulation. Les supports adéquats sont le béton, le ciment, les plaques de plâtre, les papiers peints, les anciennes peintures adhérentes et le fer recouvert d'un primaire antirouille.

### Propriétés

- Haut pouvoir couvrant.
- Masque les défauts.
- Blancheur éclatante et lumineuse.

### Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

#### Préparation

- Les supports seront propres et sains.
- Les anciennes peintures seront convenablement lessivées.
- Les parties métalliques seront protégées par une couche de primaire antirouille.

#### Application

- Bien mélanger avant application.
- Sur fonds cohérents, appliquer 1 couche.

#### Brosse et rouleau

- Diluer de 0 à 5 %.

#### Airless

- Diluer de 3 à 8 %.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C.

#### Diluant

Eau.

## Caractéristiques techniques

### Aspect du film

Velouté.

### Brillant spéculaire

Inférieur à 5 sous 60°.

### Teintes

Blanc. Peut se teinter avec des colorants universels. Ne pas dépasser la dose de 3 %.

### Conditionnement

15 litres.

### Liant

Copolymère acrylique.

### Densité

1,41

### Séchage

(à 23°C, H.R. : 50 %)

- Sec : 1 heure.
- Recouvrable : 6 heures.

### Extrait sec

En poids : 53 %.

En volume : 35 %.

### Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 24 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

### Rendement

Suivant la porosité du support : 10 à 12 m<sup>2</sup>/l.

## Caractéristiques réglementaires

### Classification

#### AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 7b2

### Assurance

Est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

### Hygiène et sécurité

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

### Règlementation COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE :  
Valeur limite UE pour ce produit (cat A/a) : 30 g/l.  
Ce produit contient moins de 5 g/l de COV.

### Déchets

Ne pas jeter l'emballage et les résidus à l'égout, dans la nature ou avec les ordures ménagères. Contactez les services locaux pour les modalités d'élimination des déchets de peintures selon la réglementation en vigueur.

**CED** : 080112.



\*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35. Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

**reca**

peintures

RECA S.A.S.  
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE  
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50  
www.reca.tm.fr  
contact@reca.tm.fr